



ACCUEIL INDIVIDUALISÉ

sur les temps du midi, du soir et du mercredi
chez les assistant·e·s maternel·le·s

Un réseau d'assistant·e·s maternel·le·s agréé·e·s par le service de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) se tient à disposition sur tous les secteurs scolaires de la ville pour proposer leur service. **Deux solutions sont offertes aux parents**, l'accueil peut se faire chez :

DES ASSISTANTES MATERNEL·LE·S DE L'ACCUEIL FAMILIAL :

- **Accueil possible d'enfants principalement de 1^{re} année de maternelle** pour 4 ou 5 jours sur les temps péri-éducatifs de 7h00 à 18h30 (7h -9h puis 11h pour le déjeuner et le reste de la journée), les mercredis et pendant les vacances scolaires.
- **Gestion administrative et financière simplifiée** (contrat signé avec la structure, système de mensualisation, participation financière selon le barème de la CAF et des ressources des familles)
- **Exercice à domicile mais au sein d'une équipe pluridisciplinaire.**

> Information et inscription :

Adeline CHOPOT

☎ 03 88 29 78 45

✉ accueil-familial@ostwald.fr

DES ASSISTANTES MATERNELLES EXERÇANT EN PRIVÉ :

L'accueil est possible pour les enfants, de la 1^{re} année de maternelle jusqu'à 6 ans, tous les jours de la semaine, en fonction des disponibilités des professionnel·le·s.

• Comment trouver une assistante maternelle ?

Sur le site de la CAF : monenfant.fr

• **Les aides financières**, complément de libre choix de mode de garde (CMG), simulation inclus avec celle de la Paje : <https://monenfant.fr/estimer-la-prestation-d-accueil-du-jeune-enfant>

• **Le Relais Petite Enfance (RPE soutient et guide les parents ainsi que les assistantes maternelles dans leurs démarches.**

> Information :

Muriel Kremer

☎ au 03 88 67 89 23

✉ rpe@ostwald.fr

